

Déposé le 22 juin 2026

RAPPORT FINAL DE LA CONSULTATION PUBLIQUE



Présenté à:
Mme Jinny Cossette, agente de développement local
Municipalité de Launay
843, rue des Pionniers
Launay (Québec) J0Y 1W0

Préparé par:
Madame Josée Couillard, Propriétaire
Consensus Communication
213, 7e rang Ouest
La Corne, Québec J0Y 1R0



**CONSENSUS
COMMUNICATION**

TABLE DES MATIÈRES

3	Introduction
5	Méthodologie
10	Stratégie de communication
12	Contenu de la présentation
14	Résumé des échanges
18	Conclusion



INTRODUCTION

CONTEXTE

La Municipalité de Launay est confrontée à deux dossiers importants concernant l'avenir de bâtiments au cœur de la communauté :

- le centre communautaire (église Saint-Léon-le-Grand);
- l'école Sainte-Thérèse.

Face aux réflexions entourant ces deux bâtiments et à leurs impacts potentiels sur la communauté, le conseil municipal a souhaité entreprendre une démarche de consultation publique afin de recueillir les préoccupations, besoins et idées des citoyens avant de poursuivre sa réflexion et d'enrichir celle-ci du fruit des échanges avec la population.

MANDAT

Afin d'assurer la neutralité de la démarche, la Municipalité a confié à Mme Josée Couillard, de Consensus Communication, le mandat de :

- recueillir et analyser l'information disponible;
- préparer la documentation destinée aux citoyens;
- élaborer une stratégie de communication pour optimiser la participation publique;
- animer l'assemblée publique;
- rédiger le présent rapport.



INTRODUCTION

OBJECTIFS

La démarche poursuivait les objectifs suivants :

- informer les citoyens de la situation actuelle;
- présenter les informations disponibles;
- documenter les besoins de la communauté;
- recueillir les préoccupations et idées de la population;
- soutenir la réflexion future du conseil municipal.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

L'assemblée publique s'est tenue le 3 mai 2026 à la salle municipale devant environ une quarantaine de personnes.



MÉTHODOLOGIE



RÉALISATION DU MANDAT

Tel que mentionné plus tôt, afin d'assurer la neutralité de la démarche et de favoriser la libre expression des citoyens, la Municipalité de Launay a confié à une ressource externe, Mme Josée Couillard, consultante en communications stratégiques et gestion municipale chez Consensus Communication, le mandat de planifier, coordonner et animer l'assemblée publique ainsi que de produire le présent rapport.

Cette approche visait à permettre aux citoyens de s'exprimer dans un contexte favorisant l'écoute, le respect et l'ouverture, tout en réduisant la perception d'influence pouvant être associée à une animation réalisée directement par les élus ou l'administration municipale.

PRINCIPES AYANT GUIDÉ LA DÉMARCHE

La démarche de consultation a été réalisée selon les principes de consultation publique suivants :

Transparence

Les citoyens ont eu accès à l'ensemble des informations disponibles détenues par la Municipalité concernant le centre communautaire et l'école Sainte-Thérèse. Les avantages, contraintes, coûts, risques et scénarios possibles ont été présentés de façon ouverte afin de permettre aux participants de se forger leur propre opinion.

Neutralité

La préparation de la documentation, l'animation de la rencontre et la rédaction du rapport ont été confiées à une ressource externe afin de favoriser une démarche impartiale. Aucune option particulière n'était privilégiée ou promue durant la consultation.



MÉTHODOLOGIE



PRINCIPES AYANT GUIDÉ LA DÉMARCHE (SUITE)

Information préalable

Avant de solliciter l'opinion des citoyens, une présentation de l'information disponible a été réalisée afin de leur permettre de comprendre les enjeux, le contexte et les différentes possibilités entourant les deux bâtiments. Cette étape visait à favoriser une participation éclairée.

Respect des opinions

Les participants ont été invités à échanger dans un climat respectueux favorisant l'écoute mutuelle. Les opinions divergentes ont pu être exprimées librement tout au long de la rencontre.

Écoute citoyenne

La consultation avait pour objectif principal de permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations, leurs besoins, leurs idées et leurs attentes. Les échanges ont été structurés de façon à favoriser la prise de parole et l'expression des différents points de vue.

Participation volontaire et inclusive

Tous les citoyens intéressés étaient invités à participer à la démarche. Les outils de communication mis en place visaient à rejoindre l'ensemble de la population afin de favoriser une participation représentative du milieu.

Respect des rôles et responsabilités

Il a été rappelé aux participants que certains enjeux soulevés relevaient d'organismes externes, notamment du Centre de services scolaire Harricana. Les échanges ont donc été orientés principalement vers les éléments sur lesquels la Municipalité possède un pouvoir d'action ou d'influence.



MÉTHODOLOGIE



PRINCIPES AYANT GUIDÉ LA DÉMARCHE (SUITE)

Utilisation des résultats

La consultation ne visait pas à tenir un vote populaire ni à transférer le pouvoir décisionnel aux citoyens. Son objectif était plutôt de fournir au conseil municipal les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée en tenant compte à la fois des préoccupations exprimées, des besoins identifiés et des contraintes connues.

Recherche de l'intérêt collectif

La démarche visait à dépasser les intérêts individuels afin de documenter les besoins de l'ensemble de la communauté et de soutenir une réflexion à long terme sur l'avenir du milieu.

Considération de l'ensemble des points de vue

Les commentaires formulés lors de la rencontre ont été consignés et analysés indépendamment du nombre de fois où ils ont été exprimés. Ainsi, certaines préoccupations ou suggestions mentionnées par un seul participant ont également été retenues puisqu'elles contribuent à documenter la réflexion collective.



MÉTHODOLOGIE



DOCUMENTATION CONSULTÉE

Dans le cadre de son mandat, la consultante a eu accès à l'ensemble de la documentation disponible détenue par la Municipalité relativement aux deux bâtiments concernés par la démarche.

Les principaux documents consultés comprennent notamment :

Centre communautaire

- Plan d'aménagement du bâtiment;
- Résumé des conditions proposées pour le transfert du bâtiment à la Municipalité;
- Informations relatives aux coûts de fonctionnement et à l'occupation actuelle des lieux.

École Sainte-Thérèse

- Résumé des conditions d'acquisition proposées par le Centre de services scolaire Harricana;
- Correspondance officielle du Centre de services scolaire Harricana transmise à la Municipalité le 3 novembre 2025 concernant l'éventuelle vente du bâtiment;
- Étude de vétusté de l'École Sainte-Thérèse réalisée en avril 2020 par Trame Architecture et Paysage;
- Étude de vétusté de l'École Sainte-Thérèse réalisée en février 2022 par Trame Architecture et Paysage;
- Rapport de vétusté et analyse structurale de l'école Sainte-Thérèse de Launay réalisé en février 2022 par LeadR;
- Sommaire décisionnel produit par le Centre de services scolaire Harricana relativement à la fermeture temporaire de l'école et produit en octobre 2024;
- Acte de donation du terrain à des fins scolaires.



MÉTHODOLOGIE



L'analyse de ces documents a permis de préparer le contenu présenté aux citoyens lors de l'assemblée publique et de répondre aux questions soulevées dans la mesure des informations disponibles.

RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de cette démarche, le conseil municipal avait pour rôle principal d'écouter les citoyens, de prendre connaissance de leurs préoccupations, de leurs besoins et de leurs idées relativement à l'avenir des bâtiments visés.

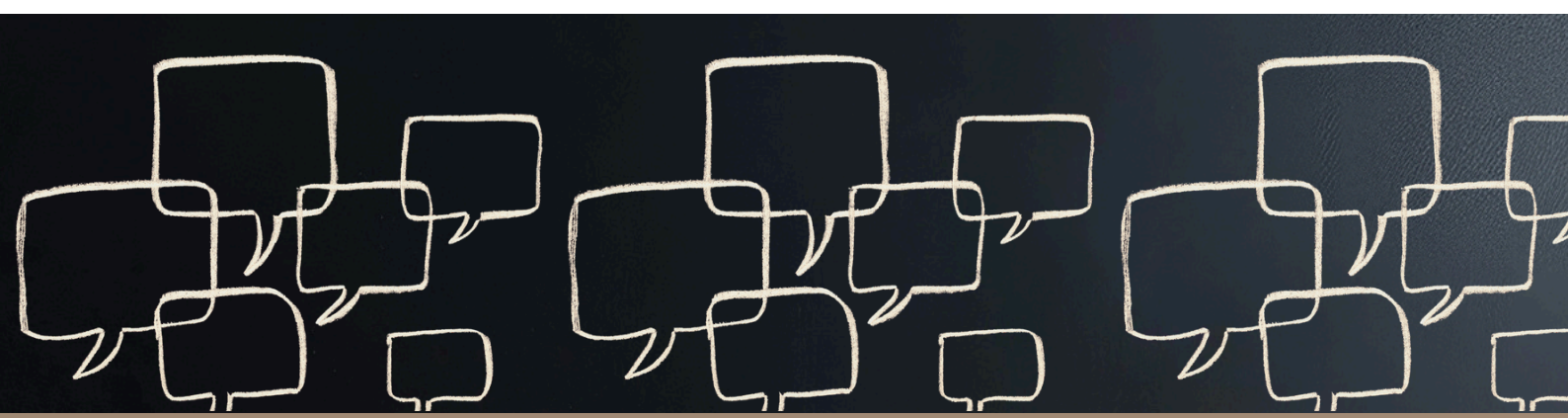
Conformément à l'approche retenue, les élus n'avaient pas pour objectif de débattre des différentes propositions ni de défendre une orientation particulière. Leur présence visait plutôt à entendre les commentaires formulés par la population afin d'en tenir compte dans leurs réflexions futures.

Tout au long de la rencontre, les membres du conseil ont respecté ce rôle d'écoute et ont privilégié une attitude favorisant l'expression des citoyens. Cette approche a permis de maintenir le caractère consultatif de la démarche et de placer les échanges au cœur de la rencontre.

LIMITES DE LA DÉMARCHE

L'assemblée publique visait à recueillir les perceptions, préoccupations, besoins et idées des citoyens présents lors de la rencontre. Les commentaires présentés dans ce rapport constituent donc un portrait des échanges tenus lors de cette activité de participation publique.

Le présent rapport ne constitue pas un sondage scientifique ni un référendum. Les résultats doivent être interprétés comme une synthèse des opinions exprimées lors de la rencontre et comme un outil d'aide à la réflexion pour le conseil municipal dans le cadre de ses décisions futures.



STRATÉGIE DE COMMUNICATION



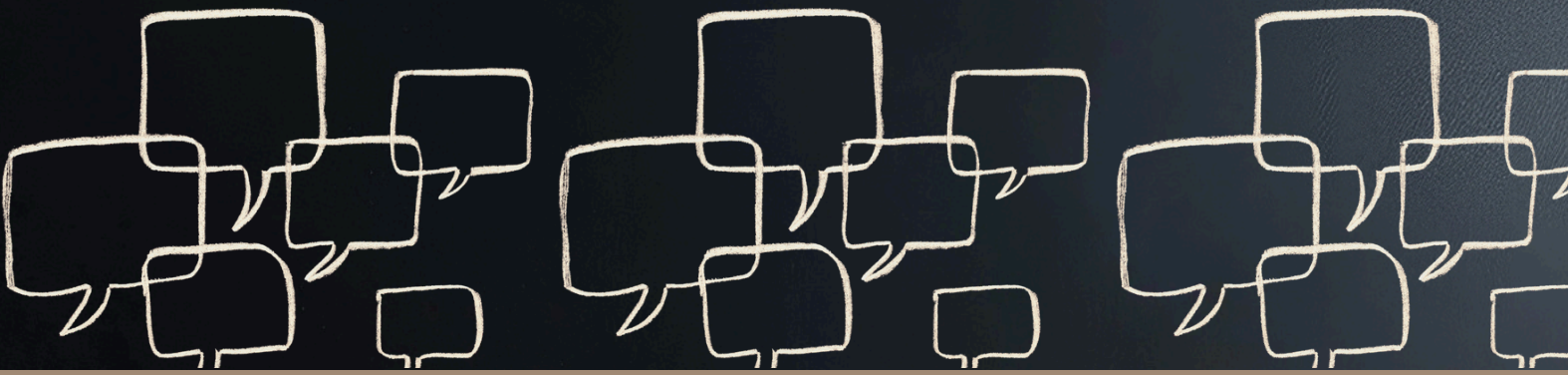
Afin de favoriser la participation citoyenne, plusieurs moyens de communication ont été déployés avant la tenue de l'assemblée publique.

MOYENS UTILISÉS

Une invitation a été acheminée par publipostage à chacune des adresses de la municipalité. Une campagne a également été déployée sur les médias sociaux, comme le résume le tableau suivant:

<u>DATE</u>	<u>MOYEN</u>	<u>OBJECTIF</u>
15 avril 2026	Invitation initiale	Informer
27 avril 2026	Rappel	Participation
30 avril 2026	Rappel	Sensibiliser

Vous trouverez à la page suivante, copie de ces différentes communications.



STRATÉGIE DE COMMUNICATION

PUBLIPOSTAGE



INVITATION Assemblée consultative

Le dimanche 3 mai 2026, 13 h
Salle municipale
843, rue des Pionniers, Launay

Le conseil municipal de Launay invite les citoyennes et citoyens à participer à une assemblée consultative portant sur l'avenir de deux bâtiments importants pour notre communauté : le centre communautaire, qui abrite l'église, et l'école de Launay.

Au cours des derniers mois, des démarches ont été entreprises concernant la possibilité d'acquérir ces bâtiments. Cette réflexion soulève plusieurs enjeux, notamment les coûts d'entretien, les investissements à prévoir et les usages possibles pour la communauté.

Dans un souci de transparence, le conseil souhaite vous présenter l'état de la situation, les informations disponibles ainsi que les différentes options possibles.

Cette rencontre sera aussi l'occasion de vous entendre.

Vos préoccupations, vos idées et vos besoins en matière d'espaces collectifs sont au cœur de cette démarche.

Aucune décision n'est prise à ce stade. Le conseil souhaite poursuivre la réflexion avec la population avant d'adopter une position.

Votre participation est importante
Elle contribue à façonner l'avenir de notre communauté

POUR INFORMATION
☎ 819 796-2545
Municipalité de Launay

FACEBOOK - 15 AVRIL 2026



INVITATION Assemblée consultative

Le dimanche 3 mai 2026, 13 h
Salle municipale
843, rue des Pionniers, Launay

Votre participation est importante
Elle contribue à façonner l'avenir de notre communauté

POUR INFORMATION
☎ 819 796-2545
Municipalité de Launay

FACEBOOK - 27 AVRIL 2026



INVITATION Assemblée consultative

Le dimanche 3 mai 2026, 13 h
Salle municipale
843, rue des Pionniers, Launay




Centre communautaire (église) École

Votre participation est importante
Elle contribue à façonner l'avenir de notre communauté

POUR INFORMATION ☎ 819 796-2545
Municipalité de Launay

FACEBOOK - 30 AVRIL 2026



INVITATION Assemblée consultative

Le dimanche 3 mai 2026, 13 h
Salle municipale
843, rue des Pionniers, Launay




Centre communautaire (église) École

Votre participation est importante
Elle contribue à façonner l'avenir de notre communauté

POUR INFORMATION ☎ 819 796-2545
Municipalité de Launay



CONTENU DE LA PRÉSENTATION

— “ —

Au cours de l'assemblée publique, une présentation a été réalisée afin de permettre aux citoyens de prendre connaissance des informations disponibles concernant le centre communautaire et l'école Sainte-Thérèse avant la période d'échanges.

La rencontre a débuté par une présentation du mandat confié à la consultante ainsi que du rôle du conseil municipal dans la démarche. Il a notamment été précisé que les élus étaient présents afin d'écouter les citoyens et de recueillir leurs préoccupations, leurs besoins et leurs idées, et non pour défendre une orientation particulière.

Une mise en contexte a ensuite été effectuée concernant la situation vécue ailleurs au Québec relativement aux bâtiments comme le centre communautaire (église) et aux écoles rurales. Il a été démontré que plusieurs municipalités sont actuellement confrontées à des défis similaires liés notamment à la diminution de la fréquentation des lieux de culte, à la hausse des coûts d'entretien des bâtiments, à la diminution du nombre d'élèves, aux enjeux financiers, à la réorganisation des services scolaires, à la fermeture d'écoles rurales et à la recherche de nouvelles vocations pour ces bâtiments.

Plusieurs exemples de projets réalisés ailleurs au Québec et en Abitibi-Témiscamingue ont été présentés afin d'illustrer les différentes avenues possibles, notamment la conversion d'églises ou d'écoles en centres communautaires, bibliothèques, logements, espaces multifonctionnels, bureaux ou installations destinées aux organismes du milieu.

Concernant le centre communautaire de Launay (église), les citoyens ont été informés de la situation actuelle de la Fabrique et des scénarios envisagés relativement à l'avenir du bâtiment. Les usages actuels du centre communautaire ont été présentés de même que les coûts de fonctionnement connus, les revenus associés à certains espaces ainsi que les investissements qui pourraient être requis à court terme.



CONTENU DE LA PRÉSENTATION



Pour l'école Sainte-Thérèse, les participants ont reçu un résumé des informations transmises par le Centre de services scolaire Harricana ainsi qu'un portrait général de l'état du bâtiment. Les principaux constats des études techniques réalisées au cours des dernières années ont été présentés, notamment les problématiques structurales identifiées, les enjeux liés à la sécurité et les investissements majeurs qui seraient nécessaires advenant une réutilisation du bâtiment.

Les citoyens ont également été informés des différentes options pouvant être envisagées pour les deux bâtiments, soit l'acquisition par la Municipalité, la vente à un tiers, certaines possibilités de réaffectation ou, dans certains cas, la démolition suivie d'un nouveau projet.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES



Les éléments présentés dans la présente section ne constituent pas un verbatim des échanges tenus lors de l'assemblée publique. Ils représentent plutôt une synthèse des principales préoccupations, commentaires, idées et orientations exprimés par les participants.

Certaines observations ont été formulées par plusieurs citoyens alors que d'autres n'ont été mentionnées qu'une seule fois. Elles ont néanmoins été retenues puisqu'elles contribuent à documenter la réflexion collective et à mieux comprendre les besoins du milieu.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Les échanges portant sur le centre communautaire ont fait ressortir un attachement important de la population envers ce bâtiment. Plusieurs participants ont mentionné qu'il constitue un lieu rassembleur important et qu'il représente, pour plusieurs citoyens, le cœur de la municipalité.

Des participants ont exprimé le souhait de préserver le bâtiment et de maintenir des espaces communautaires accessibles à la population. Plusieurs citoyens ont exprimé l'avis que la Municipalité devait poursuivre sa réflexion concernant l'avenir du bâtiment et évaluer les possibilités permettant d'assurer sa pérennité.

Plusieurs interventions ont également porté sur l'importance de regrouper différents services et activités à l'intérieur d'un même bâtiment afin d'optimiser l'utilisation des espaces disponibles.

Des préoccupations ont toutefois été exprimées concernant le manque d'espace pour certains usages actuels. La bibliothèque, la friperie et certains organismes communautaires ont notamment été identifiés comme des services dont les besoins en espace pourraient éventuellement nécessiter des ajustements.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES



Plusieurs participants ont également souligné le potentiel du terrain entourant le centre communautaire et ont indiqué qu'une réflexion à plus long terme pourrait être envisagée pour ce secteur.

En réaction aux exemples présentés concernant la transformation et la requalification de lieux de culte ailleurs au Québec et dans la région, certains citoyens ont mentionné que la communauté de Launay avait fait preuve de vision lors de la reconstruction de l'église à la suite de l'incendie de 1980. Ils ont souligné que le choix de construire un bâtiment multifonctionnel regroupant des usages religieux et communautaires permet aujourd'hui encore de répondre à plusieurs besoins de la population.

L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

Les échanges concernant l'école Sainte-Thérèse ont suscité plusieurs réactions de la part des participants.

Certaines personnes ont exprimé des inquiétudes quant aux impacts de la fermeture de l'école sur l'avenir de la municipalité, notamment sur sa capacité à attirer ou à retenir de jeunes familles. Quelques interventions ont également porté sur l'importance des services scolaires pour la vitalité du milieu.

Toutefois, il a été rappelé à plusieurs reprises au cours de la rencontre que les décisions relatives à l'offre de services scolaires relèvent du Centre de services scolaire Harricana et non de la Municipalité. La consultation visait donc principalement les éléments sur lesquels le conseil municipal possède un pouvoir d'action.

Concernant l'avenir du bâtiment lui-même, plusieurs citoyens ont exprimé une forte réticence à l'idée que la Municipalité procède à l'acquisition de l'école.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES



Les principales préoccupations soulevées concernaient les coûts importants associés au bâtiment, les travaux majeurs identifiés dans les différentes études techniques en lien avec les problématiques structurales et de sécurité, les risques financiers pour la Municipalité ainsi que les responsabilités futures qu'un tel immeuble pourrait entraîner.

Plusieurs participants ont mentionné que l'acquisition de l'école pourrait représenter un investissement trop important pour la Municipalité compte tenu de l'état actuel du bâtiment. Certains ont qualifié le projet de risque financier important ou encore de « puits sans fond », considérant les coûts potentiels de mise à niveau et de reconstruction.

Plusieurs citoyens ont également exprimé un certain malaise à l'idée que le bâtiment demeure vacant ou se détériore davantage.

Certains ont indiqué souhaiter que le site soit entretenu adéquatement et que des discussions soient poursuivies avec le Centre de services scolaire Harricana afin de mieux comprendre les intentions futures concernant le bâtiment.

AUTRES BESOINS ET PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉS

Au-delà des discussions portant directement sur le centre communautaire et l'école Sainte-Thérèse, les citoyens ont également identifié plusieurs besoins et préoccupations concernant l'avenir de la communauté.

Le besoin de logements est ressorti à plusieurs reprises au cours des échanges. Certains participants ont notamment évoqué l'importance de développer une offre résidentielle adaptée aux aînés afin de permettre à ceux-ci de demeurer dans la communauté le plus longtemps possible. L'idée de logements pour des travailleurs est également ressortie.



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES



Des citoyens ont également mentionné l'intérêt de développer davantage de services destinés aux familles et aux jeunes, notamment des services de garde.

L'amélioration de certains services de proximité a aussi été soulevée, notamment l'accès à un restaurant ou à d'autres services susceptibles de contribuer à la qualité de vie et à l'attractivité du milieu.

Enfin, plusieurs interventions ont mis en lumière l'importance de maintenir un milieu de vie dynamique et attrayant, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la population tout en favorisant l'établissement et le maintien des familles dans la communauté.



CONCLUSION

La consultation publique tenue le 3 mai 2026 a permis au conseil municipal de Launay de recueillir les préoccupations, besoins, idées et visions exprimés par les citoyens relativement à l'avenir du centre communautaire et de l'école Sainte-Thérèse.

La démarche a également permis de partager avec la population l'information disponible concernant les deux bâtiments, de répondre aux questions des participants et de favoriser une réflexion collective sur les enjeux auxquels la communauté est confrontée.

Les échanges ont démontré un attachement marqué envers les espaces communautaires et le rôle rassembleur qu'ils jouent dans la vie municipale. Ils ont également permis de mettre en lumière plusieurs besoins et préoccupations concernant le développement futur de la communauté.

Un consensus plus clair semble s'être dégagé quant à l'importance du centre communautaire comme lieu central pour la population et quant à la volonté de préserver ces espaces collectifs répondant à plusieurs besoins actuels et futurs du milieu. À l'inverse, les discussions entourant l'école Sainte-Thérèse ont principalement fait ressortir les préoccupations liées aux coûts, aux investissements nécessaires et aux risques financiers associés à une éventuelle acquisition de ce bâtiment par la Municipalité.

Les informations recueillies dans le cadre de cette démarche permettront au conseil municipal de poursuivre sa réflexion en tenant compte des besoins et préoccupations exprimés par la population, des contraintes associées aux bâtiments concernés et des possibilités de développement pour la communauté.

Le conseil municipal dispose maintenant d'un portrait plus complet des enjeux soulevés relativement à l'avenir du centre communautaire, de l'école Sainte-Thérèse ainsi que des besoins et préoccupations exprimés la communauté.

**CONTACTEZ-NOUS ET
CRÉONS ENSEMBLE
UNE COMMUNICATION
QUI FAIT LA DIFFÉRENCE**



**C O N S E N S U S
C O M M U N I C A T I O N**

Nous joindre

213, 7e rang Ouest

La Corne (Québec) J0Y 1R0

819 442-3084

info@consensuscommunication.ca

www.consensuscommunication.ca